Proche aidance
Québec
Regroupement d'organismes engagés pour les personnes proches aidantes

Cahier de **PARTICIPATION**



La bientraitance des personnes proches aidantes, une responsabilité partagée

Ce cahier de participation a été produit pour donner suite aux premiers outils créés dans le cadre de la recherche-action issue d'un partenariat communautaire et universitaire.

CONSULTATION WEB DU DOCUMENT

Proche aidance Québec : www.procheaidance.quebec

RÉDACTION

Marika Tessier et Mélanie Perroux de Proche aidance Québec

Sophie Éthier de l'Université Laval

UN MERCI PARTICULIER AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DU PROJET

Anna Andrianova *(Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale - Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal)*

France Boisclair *(Association lavalloise des personnes aidantes)*

Josée Duteau *(Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke)*

Sophie Éthier *(Université Laval)*

Anaïs Fortin-Maltais *(Jeffery Hale Community Partners | Wellness Centre)*

Johanne Gagné *(Regroupement des proches-aidants Abitibi-Ouest)*

Anne-Audrey Jourdain et Claudine Beaulieu *(Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador)*

Julie Légaré *(Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches)*

Laetitia Muteteli *(Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux)*

Mélanie Perroux *(Proche aidance Québec – anciennement Regroupement des aidants naturels du Québec)*

Diana Pizzutti *(Y des Femmes de Montréal)*

Julien Rougerie *(Fondation Émergence)*

GRAPHISME

Mise en page : Zone créative

Illustrations p. 6 et 7 : Amina Yasmine Acher

Proche aidance Québec
Regroupement d'organismes engagés pour les personnes proches aidantes

UNIVERSITÉ LAVAL

En partenariat avec : Québec

BIENVENUE !

Ce cahier de participation vise à vous soutenir dans votre participation à l'atelier et à prendre vos notes personnelles!

PPA :
Personne proche aidante

Objectif de l'atelier de sensibilisation : *La bientraitance des PPA, une responsabilité partagée*

À la fin de votre participation à l'atelier, vous devriez :

- Comprendre le phénomène de la maltraitance envers les PPA;
- Reconnaître les formes et les manifestations de la maltraitance envers les PPA;
- Identifier quelques outils ou ressources pertinentes en lien avec ce phénomène.

Déroulement de l'atelier :

- Définition d'une PPA
- Sources et manifestations de la maltraitance envers les PPA
- Atelier (discussion)
- Ressources et réflexions

Définition de la proche aidance selon la loi 56

Le 28 octobre 2020 dernier, le Québec a adopté la loi 56, soit une loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes. En vertu de l'article de cette loi, une PPA est :

Personne qui apporte un soutien à un ou plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non.

Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court terme ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, de manière libre, éclairée et révocable, dans le but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne aidée, le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile ou dans d'autres milieux de vie.

Il peut prendre diverses formes, par exemple le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services.

Il peut également entraîner des répercussions financières pour la PPA ou limiter sa capacité à prendre soin de sa propre santé physique, mentale ou à assumer ses autres responsabilités sociales et familiales. (Éditeur officiel du Québec, 2020, p.6)

QU'EST-CE QUE LA MALTRAITANCE ENVERS LES PPA?

Qui est à risque de maltraiter la PPA?
Nous avons identifié quatre sources. Quelles sont-elles selon vous?

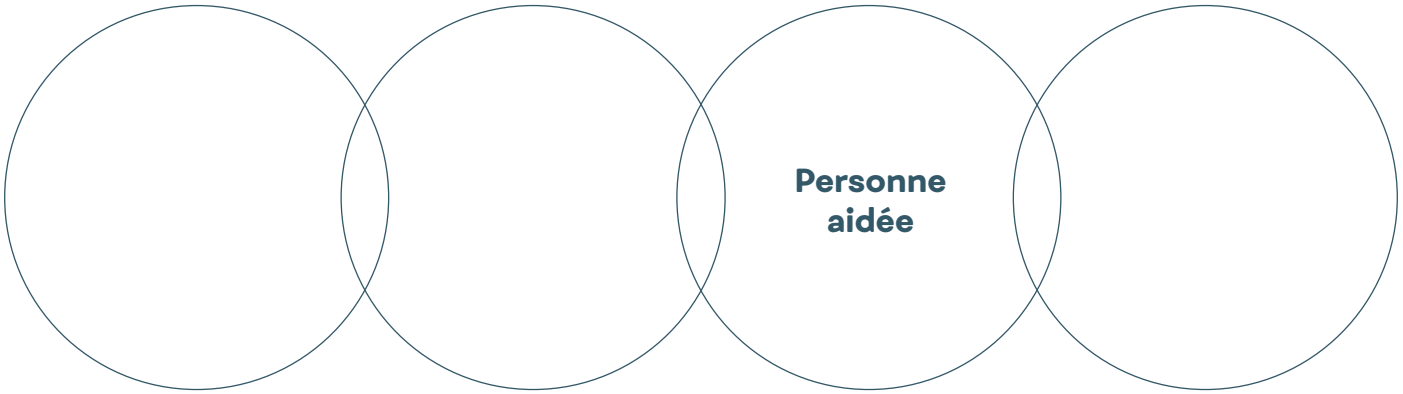

FIGURE 1 : Sources de la maltraitance envers les personnes proches aidantes

La maltraitance envers les PPA peut prendre les sept formes suivantes :

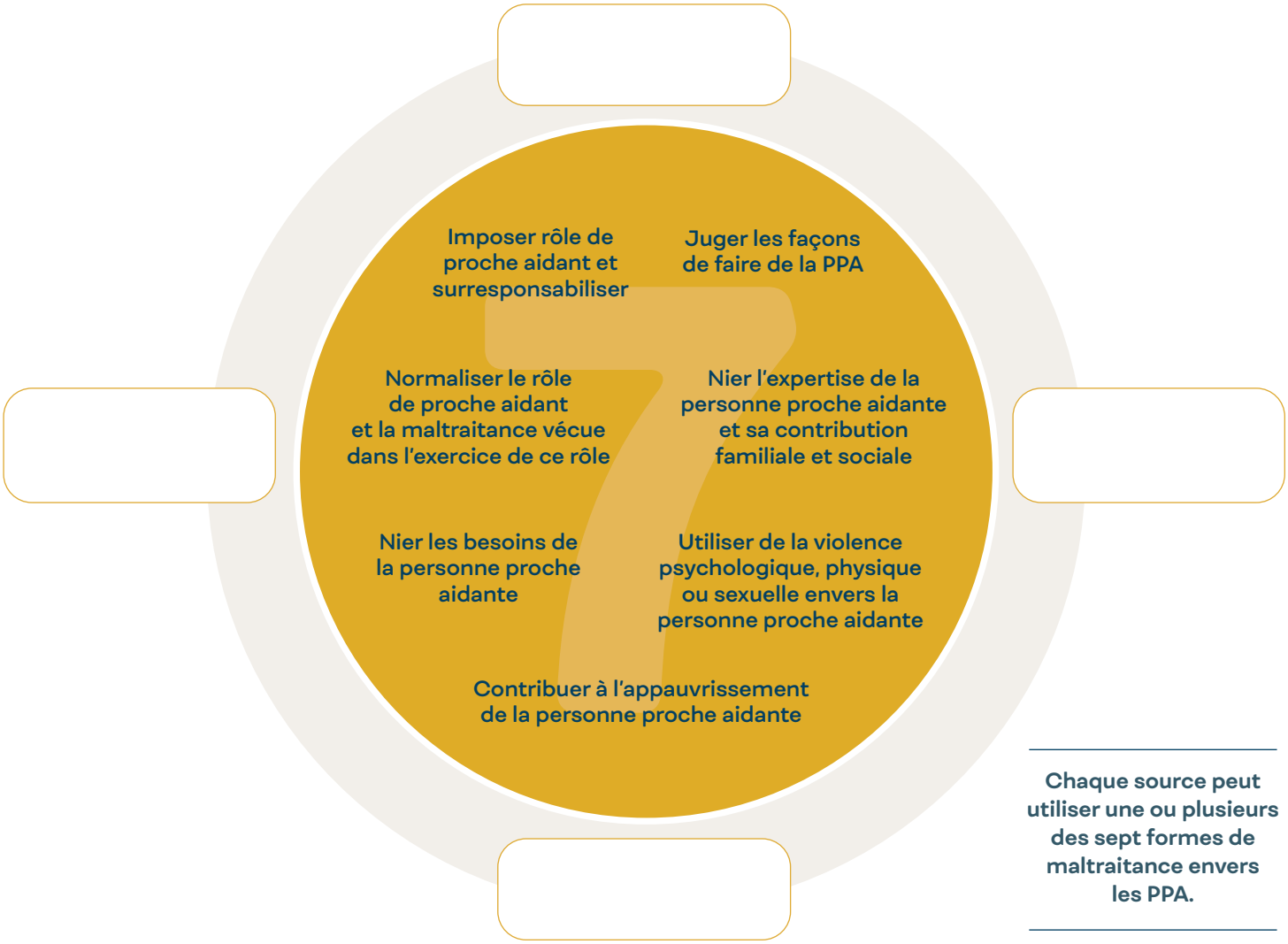

Chaque source peut utiliser une ou plusieurs des sept formes de maltraitance envers les PPA.

FIGURE 2 : Manifestations de la maltraitance envers les PPA et ses provenances.

Quelques exemples	Institutions	Entourage	Personne aidée	PPA
Imposer le rôle de PPA et surresponsabilisation				
Normaliser le rôle de PPA et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle				
Juger les façons de faire de la PPA				
Nier l'expertise de la PPA et sa contribution familiale et sociale				
Nier les besoins de la PPA				
Utiliser de la violence psychologique, physique ou sexuelle à son endroit				
Contribuer à son appauvrissement				

Définition de la maltraitance envers les PPA :

L'exercice du rôle de proche aidant comporte un risque de maltraitance qui affecte la personne proche aidante. Cette maltraitance provient **des institutions, de l'entourage, de la personne aidée ou de la personne proche aidante elle-même**. Qu'elle soit intentionnelle ou non, elle se manifeste par l'absence d'action appropriée, une attitude ou un geste qui se produit une seule fois ou se répète. La maltraitance envers les personnes proches aidantes peut prendre une ou plusieurs de ces formes et se modifier dans le temps :

- Imposer le rôle de proche aidant et surresponsabilisation;
- Normaliser le rôle de proche aidant et la maltraitance vécue dans l'exercice de ce rôle;
- Juger les façons de faire de la personne proche aidante;
- Nier l'expertise de la personne proche aidante et sa contribution familiale et sociale;
- Nier les besoins de la personne proche aidante;
- Utiliser de la violence psychologique, physique ou sexuelle à son endroit;
- Contribuer à son appauvrissement.

DISCUSSION À PARTIR DE L'AFFICHE *LA BIENTRAITANCE DES PERSONNES PPA : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE!*

Mes notes personnelles









Mes notes personnelles









Définition de la bientraitance

La bientraitance envers les PPA est une démarche d'accompagnement globale. Elle vise à promouvoir leur soutien, à favoriser l'écoute de leurs besoins, et à valoriser leur apport, leurs expériences et leurs expertises dans la vie quotidienne afin de prévenir la maltraitance.

RESSOURCES GÉNÉRALES :

Automaltraitance :

- Contacter un organisme afin de connaitre vos droits, les mesures existantes ou pour recevoir un service de soutien professionnel : www.procheaidance.quebec
- L'APPUI: https://www.lappui.org/Trouver-des-ressources/Service-Info-aidant au 1-855-852-7784

Maltraitance de la part de la personne aidée ou de l'entourage :

- Organisme de soutien pour interventions familiales
- Ligne Info Abus Ainés : 1 888 489 2287
- SOS Violence conjugale : 1 800 363-9010
- Équijustice de ta région
- Éducaloi

Maltraitance institutionnelle :

- Communiquer avec une personne de l'équipe traitante en qui j'ai confiance.
- Comité des usager·ère·s ou le comité des résident·e·s
- Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP)
- Commissaires aux plaintes des CIUSSS-CISSS
- Protecteur du citoyen (pour toutes les institutions publiques et organismes communautaires)
- Ordres professionnels : Collège des médecins, Ordre des infirmières, etc.

Ressources locales :

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

- Est-ce qu'à la suite de cette présentation, je reconnais et comprends mieux le phénomène de la maltraitance envers les PPA?
- Qu'est-ce que je retiens le plus de cet atelier?
- Quelles sont les manifestations de maltraitance que je reconnais?
- Est-ce que je considère vivre de la maltraitance dans mon rôle de PPA? De qui ?
- Ai-je envie d'améliorer cette situation? Comment puis-je le faire concrètement?
- Comment souhaiterais-je être traité·e·s par mes proches, la personne que j'aide et les institutions?
- Comment pourrais-je être bientraitante envers moi-même?
- Quels sont mes outils personnels pour prévenir ou faire face aux différentes situations de maltraitance?
- Quelles sont les ressources autour de moi pour m'aider à faire face à ces différentes situations?

EN CONCLUSION :
Quelques exemples de manifestations de la bientraitance envers les PPA

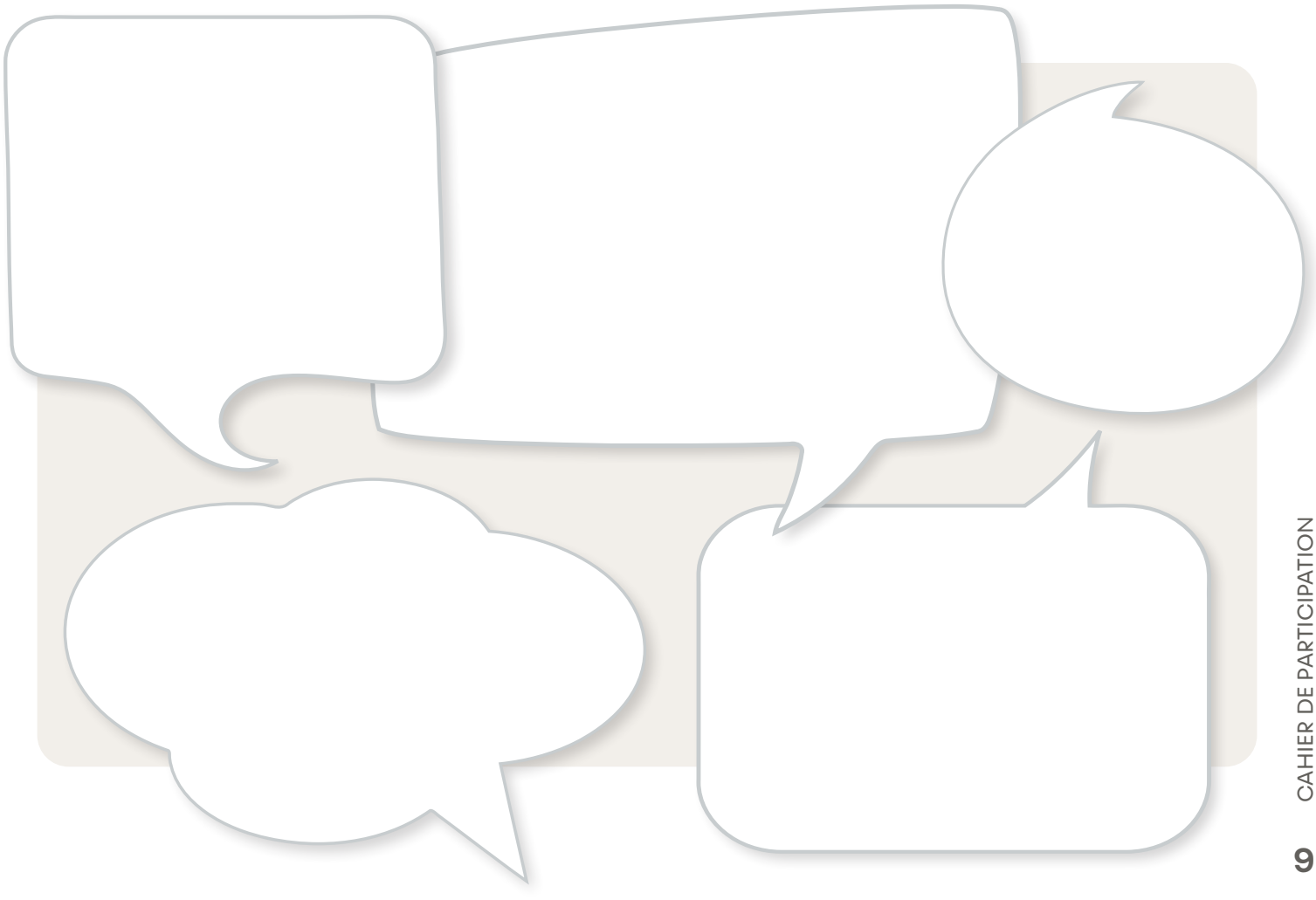

ORIGINES DE LA RECHERCHE-ACTION ET REMERCIEMENTS

Merci d'avoir participé à cet atelier.

Celui-ci a été produit dans le cadre d'une recherche-action réalisée en partenariat entre Proche aidance Québec (anciennement Regroupement des aidants naturels du Québec), la chercheuse Sophie Éthier (Université Laval) et la cochercheuse Marie Beaulieu (Université de Sherbrooke et Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes ainées). La recherche a réuni des organismes en proche aidance, des organismes de personnes ainées ainsi que des personnes proches aidantes, des intervenant·e·s et des chercheuses autour de l'objectif suivant : enrichir les connaissances, sensibiliser et prévenir la maltraitance envers les PPA. Ce ne sont pas moins de 433 PPA et intervenant·e·s dans 11 régions administratives du Québec qui ont été mobilisées. Le guide a été rendu possible grâce au financement du gouvernement du Québec, par l'entremise du programme Québec ami des aînés (QADA).

La recherche-action a donné lieu à la conception d'une boite à outils de sensibilisation comprenant une affiche, trois dépliants adaptés à différents publics et des PowerPoint narrés. Plutôt que du matériel statique à diffuser, à cet atelier, nous avons souhaité faire de ces outils de véritables tremplins pour ouvrir une discussion sur un phénomène problématique encore tabou, mais non moins réel.

En bref...

- Proche aidance Québec est préoccupé depuis plusieurs années par des situations de maltraitance.
- En 2016, le Proche aidance Québec et le Carrefour des proches aidants de Québec (CPAQ) sollicitent Sophie Éthier, de l'Université Laval, pour explorer cette question.
- En 2017, un World Café (activité de consultation collective) a été mené à Québec auprès de 27 personnes proches aidantes, intervenant.e.s, chercheuses et étudiantes.
- En 2018, Proche aidance Québec, Sophie Éthier (Université Laval) et Marie Beaulieu (Université de Sherbrooke) obtiennent une subvention du gouvernement du Québec, par l'entremise du programme Québec ami des aînés (QADA) pour mener une recherche-action sur ce phénomène méconnu et peu documenté : la maltraitance envers les ainé·e·s proches aidants et les personnes proches aidantes d'ainé·e·s.

Pour de plus amples renseignements sur cette recherche, consultez : procheaidance.quebec

Notes

Proche aidance
Québec
Regroupement d'organismes engagés pour
les personnes proches aidantes

www.procheaidance.quebec